

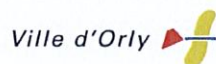
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Liberté – Égalité – Fraternité

Département du Val-de-Marne

Canton d'Orly

Commune d'Orly



N°D-IVP-2024/238

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**

Séance du Conseil municipal ordinaire du 4 Avril 2024

**Objet : Vœu contre la réforme du « choc des savoirs ».**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt et un mars, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Imène **SOUID** – Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Imène **SOUID**, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES – Stéphanie BARRÉ-PIERREL – Hamide KERMANI – Nathalie BESNIET – Thierry ATLAN – Sana EL AMRANI – Farid RADJOUH – Karine BETTAYEB – Frank-Éric BAUM – Malikat VERA – Alain GIRARD – Maribel AVILES CORONA – Thierry CHAUDRON

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Roselyne CHARLES ELIE NELSON – Mylène DIBATISTA – Kheira SIONIS – Seydi BA – Marilynne HERLIN – Renaud LERUDE – Josiane DAUTRY – Yann GILBERT – Annie RAMARIAVELO – Gilbert LACOM – Florence AIT-SALAH-LECERVOISIER – Philippe BOURIACHI – Kathy GUERCHE – Brahim MESSACI – Noëline TANFOURI – Nicole DURU BERREBI – Christophe DI CICCIO

**ETAIENT REPRESENTES**

- Monsieur Ramzi HAMZA est excusé et représenté par Imène SOUID.
- Monsieur Houcine TROUKY est excusé et représenté par Alain GIRARD.
- Monsieur Jinny BAGÉ est excusé et représenté par Stéphanie BARRÉ-PIERREL.
- Monsieur Sylvain CAPLIER est excusé et représenté par Brahim MESSACI.
- Madame Kathy GUERCHE arrivera en retard et donne pouvoir à Philippe BOURIACHI  
Arrivée de Madame GUERCHE à 22h00 (Point 5.9 – Prime exceptionnelle au personnel du Centre Municipal de Santé).
- Madame Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER est arrivée en séance à 19h19 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire).

Accuse de réception en préfecture  
094-219400546-20240404-DIVP2024238-DE  
Date de réception préfecture : 11/04/2024



- Madame Noëline TANFOURI est arrivée en séance à 19h23 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire).
- Monsieur Seydi BA est arrivé en séance à 19h26 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire).
- Monsieur Frank-Eric BAUM est arrivé en séance à 19h29 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire).
- Madame Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER a quitté la séance à 22h00 (Point n° 5.10) et a donné pouvoir à Noëline TANFOURI.

### **1- Désignation d'un secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Thierry CHAUDRON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il l'a acceptée.

**Objet : Vœu contre la réforme du « choc des savoirs ».**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Considérant** le projet de réforme du « choc des savoirs » mené par le gouvernement actuel qui pose les bases du tri social au sein même de l'École républicaine,

**Considérant** la mise en place d'un accès conditionnel au lycée, qui reviendrait à acter le collège comme lieu de la fin de la scolarité obligatoire pour les plus fragiles,

**Considérant** que ce projet de réforme va immanquablement accentuer les inégalités scolaires en regroupant les élèves en fonction de leur niveau pour les cours de mathématiques et de français dès l'entrée au collège,

**Considérant** les répercussions de cette réforme sur les choix d'orientation et donc d'avenir de nos enfants,

**Considérant** que cette réforme remet en cause la liberté pédagogique des équipes éducatives en imposant des méthodes et des pratiques,

**Considérant** l'avis unanime du Conseil Supérieur de l'Éducation contre cette réforme rendu le 8 février 2024,

**Considérant** la mobilisation nationale ces dernières semaines des enseignants et des associations de parents d'élèves,

**Considérant** la mobilisation locale des enseignants et des associations de parents d'élèves à Orly qui se sont également rassemblés devant les collèges Robert Desnos et Robert Dorval dénonçant les dangers de cette réforme

**Considérant** les tensions déjà existantes dans le secteur de l'éducation avec la dégradation des conditions de travail des enseignants, l'insuffisance des moyens, le non-remplacement des professeurs absents, des classes surchargées et ce depuis le début de la rentrée scolaire,

**APRÈS LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Dénonce** les fondements de cette réforme au détriment des élèves les plus fragiles et les plus défavorisés, s'opposant au principe même de l'école inclusive,

**Affirme** son plein soutien à la mobilisation en cours demandant l'abandon de cette proposition de réforme,

**Interpelle** le gouvernement sur la nécessité de prendre en considération les alertes répétées de la communauté éducative sur les dangers de cette réforme,

**Soutient** une réforme ambitieuse de notre éducation et un investissement massif pour l'École publique, offrant une éducation de qualité et garantissant la réussite de tous nos enfants sans exception.

Fait et délibéré en séance du 04-04-2024.

**Pour extrait conforme**  
**Imène SOUID**  
**Maire d'Orly**



Composant le Conseil	35
En exercice	35
Présents	30
Représentés	5
Absent	0
Vote pour	34
Vote contre	0
N'a pas pris part au vote	0
Abstention	1